



Paris 13e
Ecole élémentaire Franc-Nohain
© C. Jacquet



Paris 9e
Ecole élémentaire Buffault



Paris 16e
Ecole polyvalente des
Belles Feuilles

BILAN PLU DES ENFANTS SEPTEMBRE 2022

Troisième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement
Avril à juin 2022

c|a.u.e
de Paris



CONTEXTE

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

L'accompagnement du CAUE s'est décliné en deux volets :

- 1/ Médiation et sensibilisation auprès du grand public
- 2/ Animation d'une réflexion sur le PLU des enfants

Ce document décrit spécifiquement les actions menées auprès du jeune public lors de la deuxième phase de concertation menée par la Ville de Paris sur l'avant-projet d'aménagement et de développement durables.

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC RÊVER SON ÉCOLE DU FUTUR

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 11 avril et le 28 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à imaginer de nouvelles règles d'aménagement pour le bâtiment de leur école.

En effet, cet équipement offre de multiples possibilités de transformation, notamment en terme de mutualisation des espaces. Dans la ville dense, là où la place commence à manquer, la question devient presque primordiale.

Que se passe-t-il dans le bâtiment lorsque l'école est fermée, en soirée ou le week-end ? Le bâtiment peut-il offrir des espaces ou des services aux habitants du quartier ? Comment peut-on modifier et améliorer les bâtiments existants ?

Afin de recueillir leurs idées, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier durant lequel les enfants ont dressé un premier état des lieux de leur école (architecture du bâtiment, hauteur, surface d'espaces plantés, fonctions présentes à l'intérieur du bâtiment...);

- un second atelier destiné à la réalisation, en maquette, du projet de l'école idéale.



333 enfants participants



34 ateliers réalisés du 11 avril au 28 juin 2022



1 dossier pédagogique pour les enseignants



17 écoles sensibilisées

BILAN ET REMARQUES GÉNÉRALES

- Des enseignants intéressés et investis dans la démarche
- Des enfants enthousiasmés par les ateliers



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1 État des lieux de l'école

1/ Quizz introductif du PLU 30 minutes

En introduction à l'atelier, un quizz introductif a été proposé aux élèves.

Il a permis de revenir avec eux sur les grands principes de la ville durable, au travers de thématiques diverses : le changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, les énergies renouvelables, la mixité des fonctions, la mutualisation des espaces... Autant de sujets qui ont été abordés ensuite avec les élèves pour construire leur projet d'école du futur.

Afin d'observer les règles déjà appliquées dans leur quartier, un extrait cartographié du PLU aux environs de l'école a été présenté aux élèves. Dans la plupart des cas, l'école ne faisait l'objet d'aucune règle spécifique : les enfants ont alors pu inventer les leurs lors de la phase de projet !

Enfin, une rapide présentation de l'architecture des bâtiments de l'école a été proposée aux élèves. Cela leur a permis de se familiariser avec les façades de leur école, mais également d'apprendre à définir le style et l'époque de cette construction.

2/ État des lieux du bâtiment de l'école et de la cour 1 heure et 30 minutes

Les enfants se sont ensuite glissés dans la peau d'un architecte. Leur mission : adapter leur école aux enjeux du changement climatique. Mais, avant de réaliser leur projet en maquette, ils ont d'abord réalisé l'état des lieux de la cour et du bâtiment de l'école.

Pour cela, les élèves ont été divisés en 4 équipes, et selon les thématiques déjà observées dans les « ateliers PADD » :

- **ville des proximités** : quelles activités l'école accueille-t-elle ou pourrait-elle offrir aux habitants du quartier ?

- **nature en ville** : quelle place la nature occupe-t-elle dans l'école ? Comment pourrait-on amplifier sa présence ?

- **ville dépolluée** : comment est générée l'électricité du bâtiment ? Comment les déchets sont-ils gérés ? Quelle place est offerte aux vélos, rollers, trottinettes ?

- **ville héritée** : quels sont les matériaux qui composent la façade du bâtiment ? Quelle harmonie avec les bâtiments environnants ? Quelles vues sur la ville ?

3/ Synthèse commune de l'état des lieux 20 minutes

Tous les états des lieux thématiques ont été compilés au tableau et chaque groupe a présenté le résultat de son travail. Des premières pistes de projet ont émergé et ont été discutées collectivement.

4/ Présentation de références 20 minutes

Écoles en paille, tours à vent, façades en panneaux photovoltaïques, locaux à vélos en bois intégrés à l'école, cours Oasis... Une série d'images de référence a ensuite été présentée aux élèves. Elles leur ont permis d'imaginer plus clairement leur propre projet pour l'école.

Pour accompagner cette présentation, un jeu de cartes de références, classées par type d'espace (espace construit, espace libre et espace constructible) leur a été confié entre les deux ateliers.

5/ Fiche d'identité de l'école idéale

S'inspirant de ces références, les élèves ont été invités, entre les deux ateliers, à réfléchir individuellement à leur école idéale, au travers d'une « fiche d'identité » :

- au recto, plusieurs questions leur ont permis de construire un portrait précis de leur école ;
- au verso, ils ont pu la dessiner.



© Jacquet, Christophe Ville de Paris DU/SCC



© Jacquet, Christophe Ville de Paris DU/SCC

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

1/ Échanges collectifs sur le projet à mener pour l'école

20 minutes

À partir de l'état des lieux réalisé lors de l'atelier précédent, des références, et des « fiches d'identité » remplies en autonomie par les élèves, un temps d'échanges a été proposé à l'ensemble de la classe. L'objectif : définir et s'entendre sur un projet commun pour l'école du futur.

Pour cela, des fiches thématiques ont été distribuées aux élèves. En petits groupes thématiques (**fonctions**, **énergies**, **déchets**, **eau et nature**, **paysage**, **confort**), les élèves ont alors proposé des améliorations spatialisées (sur le toit, dans le bâtiment ou dans la cour) pour leur école.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été présenté au reste de la classe. Chaque proposition a été inscrite au tableau et soumise au vote de la classe.

2/ Réalisation de la maquette

1 heure et 30 minutes

Les élèves se sont répartis en 3 groupes :

- **espace construit** pour transformer le bâtiment et les façades de l'école ;
- **espace constructible** pour aménager le toit ou créer des surélévations ;
- **espace libre** pour penser l'aménagement de la cour.

Chaque groupe a été chargé de représenter, par espace, les éléments qui apparaissent au tableau. Toutes les productions des élèves ont été assemblées pour ne former qu'une seule et même maquette.

3/ Des écoles innovantes pour demain

Invités à imaginer leur école idéale pour les années à venir, les enfants ont d'abord pensé à la rendre plus ludique. Toboggans géants, murs d'escalade, terrains de sport en toiture... leurs écoles idéales deviennent de véritables terrains de jeux à grande échelle !

Mais ces dernières accueillent également de nouvelles fonctions :

- les salles de classe restent ouvertes en soirée ou le week-end, pour accueillir des ateliers, des cours du soir ou des espaces de travail à destination des étudiants ;
- le préau peut être utilisé par les habitants du quartier comme salle des fêtes ou comme salle d'exposition ;
- la cour, transformée en cours Oasis, est ouverte le week-end et offre un espace de nature supplémentaire au quartier ;
- le toit de l'école est investi par des cinémas éphémères, des terrains de sport, des potagers ou des restaurants...

Dans chaque cour, davantage végétalisée, le sol est en partie désimperméabilisé. L'eau occupe une place plus importante :

- on récupère l'eau de pluie pour arroser les potagers ;
- des rivières, des mares ou des lacs sont aménagés.

Sur les toits, des potagers luxuriants sont aménagés et leur récolte sert à approvisionner les cuisines de la cantine !

Lorsque cela était possible, les enfants ont également proposé de construire un local à vélos et à trottinettes.

En terme d'énergie, éoliennes et panneaux solaires approvisionnent le bâtiment ; tours à vent, volets et ombrières permettent de réguler la température à l'intérieur des classes.

Enfin, les décors historiques et les façades sont mises en valeur. Si des surélévations sont construites, elles s'adaptent au bâti environnant et sont réalisées à partir de matériaux naturels !

APERÇU DES MAQUETTES





3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Des documents de restitution à destination des mairies d'arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

19 mai et 9 juin 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

18 mai et 1er juin 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

21 avril et 12 mai 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

14 et 22 avril 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

11 avril et 9 mai 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

8 et 15 juin 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

18 et 25 mai 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

9 et 16 juin 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

1er et 16 juin 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

23 mai et 10 juin 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

16 et 23 mai 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

24 et 28 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

10 et 24 mai 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

15 et 21 avril 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.